

Sur les pas de Charles V, de Vincennes à la Bastille

Une visite libre du château de Vincennes et une rando de 10 km entre Vincennes et Bastille.

La visite du château avec les commentaires de Pascale. Elle nous a permis de nous remémorer ce que l'on nous a appris à l'école : la guerre de Cent Ans, Etienne Marcel, Jacques Bonhomme, les jacqueries, Saint Louis, etc...

Sur Wiki, un Wiki de qualité sur Charles V le Sage :
https://fr.wikipedia.org/wiki/Charles_V_le_Sage

Dans le château, Noir Eclair, une exposition (on l'a mis dans un album à part pour ne pas casser l'ambiance moyen âge : <https://goo.gl/photos/CBUZB7zcn9LzEwAf8>)

Après Vincennes, direction Bastille en passant par le bois de Vincennes et la promenade plantée. Arrivées à la Bastille, nous retrouvons Charles V et l'histoire de France. Merci à Pascale pour ce voyage dans le temps.

Sommaire

Le Château de Vincennes - Demeure royale de Charles V	Erreur ! Signet non défini.
Le château de Vincennes - la Sainte Chapelle, les pavillons classiques	12
1358 La révolution manquée d'Étienne Marcel	21
Les états généraux font leur révolution	21
Révélation d'un grand homme d'État	26
Le donjon de Vincennes, ses prisonniers et leurs graffitis par Solenn Ménard	30
Le XVIIIe siècle ou l'arbitraire des lettres de cachet	32
Le XIXe siècle ou le temps des opposants politiques	37
Les secrets de la Sainte-Chapelle	39
La Bastille.....	40

Le Château de Vincennes - Demeure royale de Charles V



<http://anetcha-parisienne.blogspot.fr/2010/03/le-chateau-de-vincennes-demeure-royale.html>

Ce que nous connaissons aujourd'hui comme le "Donjon du château de Vincennes", fut la Demeure Royale de Charles V.

Le 22 avril **1361**, Jean II Le Bon nomme Jean Goupil «payeur des œuvres», c'est-à-dire gestionnaire du financement de la construction de la nouvelle tour de ce lieu.

En 1361, **la guerre de Cent Ans** est alors commencée depuis plus de vingt ans. Avant d'être roi de France, de 1364 à 1380, le jeune Charles, né à Vincennes en 1337, est régent durant la captivité de son père, Jean II le Bon, en Angleterre (1356-1360) et fait face à la **révolte parisienne d'Etienne Marcel** et à **la Jacquerie**. Aidé par du Guesclin, il participe à la reconquête de presque tous les territoires cédés aux Anglais.

Ce que Jean II décide de construire à Vincennes est à la fois une résidence royale, un lieu de protection et un point d'appui militaire aux portes de Paris.

Le Donjon et le châtelet sont achevés en 1369, l'enceinte du « petit chastel » en 1371, la grande enceinte en 1380.



Le roi Charles V (1337–1380), surnommé le sage, dispose à Vincennes d'une résidence moderne, luxueuse et de grande taille.

Des conseillers forment autour du roi une équipe expérimentée, peu nombreuse, apte à traiter toutes sortes d'affaires. Plus que par des réunions, le roi préfère les recevoir pour les consulter ou pour qu'ils exposent le résultat de leurs missions. Cette nouvelle forme de gouvernement marque un tournant essentiel dans la monarchie médiévale : **elle annonce ce que sera l'État moderne**, avec un souverain entouré de secrétaires d'État jouant le rôle de ministres.

A l'âge de vingt-sept ans, le roi Charles V, grand mécène et fort pieu, commande **son gisant de marbre blanc** à André Beauneveu, un des plus célèbres sculpteurs de l'époque. C'est sans nul doute **le premier portrait officiel de l'histoire de la sculpture funéraire**, réalisé du vivant des souverains (Charles V et Jeanne de Bourbon). Ce gisant constitue un des chefs-d'œuvre de la sculpture médiévale. **Il est à la basilique de Saint Denis.**



L'entrée principale de l'enceinte du donjon, **le châtelelet** a reçu sur sa façade un décor de qualité, ce qui est une nouveauté appelée à faire école dans l'architecture militaire.



Sur la terrasse du châtelelet, une grosse cloche ...



L'escalier installé dans une tour hors d'œuvre, bien ouvert par des fenêtres superposées, est également précurseur !



Le plan de base du **donjon** est un carré de 50 pieds de côté (soit 16,20 m) avec, à chaque étage (6étages) , une pièce carrée de 30 pieds de côté (soit 9,72 m, à quelques centimètres près les dimensions mesurables à chaque étage), les murs mesurant dix pieds d'épaisseur (soit 3,26 m).



Intérieurement, on trouve d'abord quatre niveaux voûtés organisés de la même manière : une grande pièce carrée de 30 pieds de côté (soit 9,72 m), **avec un pilier central supportant les retombées des voûtes qui, en périphérie, sont portées par des consoles sculptées.** Les 4 évangélistes y sont représentés.





Les hauteurs des étages sont généralement de 8 mètres, le donjon est haut de 52 mètres, le plus haut d'Europe pour les donjons du moyen âge. Au premier étage, cette grande pièce est la salle du Conseil et au second étage ce sont les appartements du Roi.



Les fenêtres extérieures du donjon sont entourées d'arcatures ogivales dont la base est ornée **d'anges musiciens** !



Le mode de construction de **l'enceinte** contraste avec ceux du châtelet et du donjon : alors que ceux-ci ont un parement en bel appareil moyen à joints

fins, cette enceinte est formée de parements en pierres d'appareil encadrant des panneaux en moellons, de pauvre apparence.



Un chemin de ronde couvert plus tardivement et des échauguettes aux quatre coins.



Le château de Vincennes - la Sainte Chapelle, les pavillons classiques ...

<http://anetcha-parisienne.blogspot.fr/2010/03/le-chateau-de-vincennes-la-sainte.html>

Entre le 13ème et le milieu du 16ème siècle, onze **Saintes-Chapelles** ont été fondées par les rois ou par les membres de la famille royale pour abriter les reliques de la Passion. Soixante-dix épines de la couronne d'épines ont ainsi été offertes par Saint Louis et ses successeurs à des princes de leur famille. Il en reste aujourd'hui sept : Vincennes, Paris, Riom, Châteaudun, Aigueperse, Champigny-sur-Veude et Vic-le-Comte.

Toutes sont construites sur le modèle de la Sainte-Chapelle de Paris : vaisseau unique, chevet à pans, grandes verrières.



Leurs privilèges étaient ceux de la chapelle du palais à Paris, dédiée en 1248. Elles tenaient lieu de paroisse pour les habitants du château et une dizaine de chanoines y exerçaient leur ministère hors de la tutelle des autorités ecclésiastiques.

S'il ne fallut guère plus de quinze ans (1365-1380) pour construire le plus haut donjon d'Europe, puis un mur d'enceinte de 1000m, ponctué de neuf grandes tours (Tour du réservoir, tour du village, tour de Paris ...),



les difficultés financières et politiques retardèrent de plus d'un siècle et demi l'achèvement de la Sainte-Chapelle. Fondée en 1379 par Charles V, élevée par son fils Charles VI, poursuivie et inaugurée en 1552 par Henri II, **François 1er** avait repris la construction en 1525,



placée sous le patronage de la Vierge et de la sainte Trinité, elle présente pourtant une parfaite unité de style, « **un étonnant exemple d'architecture médiévale reprise et copiée au XVIe siècle par des artistes de la Renaissance** » (selon Jean Chapelot,

directeur de recherche au CNRS et archéologue de Vincennes).

En effet, entre 1520 et 1552, c'est Philibert de l'Orme (1510-1570), grand architecte de la Renaissance, qui réalisa le voûtement et acheva la sainte chapelle.

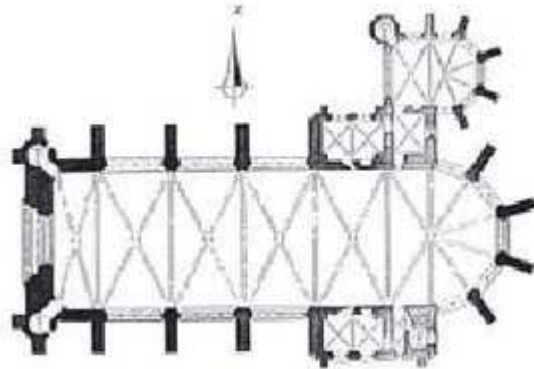
À l'extérieur, des contreforts profonds maintiennent, au dessus d'un soubassement, de grandes fenêtres coiffées d'un gâble (Petit fronton de pierre, ajouré et décoré de crochets ou de fleurons, servant dans l'architecture gothique à masquer les combles et à terminer les arcs en ogive surmontant les ouvertures.).



La silhouette générale de l'édifice est élancée et l'était d'autant plus qu'une flèche se dressait au-dessus de la deuxième travée de la nef.



Son plan et ses dimensions sont proches de ceux de celle du Palais de la Cité, elle est toutefois plus large et plus longue pour une hauteur presque identique (33 mètres de long sur 10,70 mètres de large et 20,50 de hauteur sous clef).



Elle illustre (nef et portail notamment) le **gothique flamboyant du début du 14ème siècle**.



Les vitraux du chœur sont du 16ème siècle.
Sous le Second Empire, la sainte chapelle est restaurée par l'architecte Viollet-le-Duc (1814-1879).

Le donjon et **la tour du village** écroulée en partie en 1857 le furent également.



La tempête de 1999 a laissé des traces en cours de restauration.



Les **pavillons du roi de la reine**, où s'affirme tout particulièrement **le style classique**, furent édifiés par l'architecte Louis Le Vau (1612-1672) sur les ordres de Louis XIV à partir de 1654 dans la perspective de faire de Vincennes la principale résidence du monarque et avant que le roi ne choisisse de s'installer à Versailles. **Louis Le Vau** devient célèbre en 1654 quand il devient le principal architecte du roi Louis XIV – **Premier architecte du Roi-**

Lors des événements de la Fronde (1648-1652), la Cour et Mazarin s'installèrent au château de Vincennes. Mazarin, devenu gouverneur du château en 1652, ordonna d'importants travaux de construction conduits par Le Vau. Les premiers travaux concernèrent le réaménagement du pavillon de Marie de Médicis. Cette dernière s'était installée, après l'assassinat de Henri IV (1610) à Vincennes où grandit, en partie le futur Louis XIII. Une deuxième phase de travaux plus ambitieuse fut entreprise de 1656 à 1658 et concerna le mur d'enceinte sud qui fut percé d'ouvertures. **La tour du Bois**, servant d'entrée principale, fut écrêtée et transformée en arc de triomphe alors que la courtine fut percée d'arcades et décorée de sculptures à l'antique.



En symétrie avec **le pavillon du Roi fut construit le pavillon de la Reine** dans l'angle sud-est de l'enceinte.



Deux faux pavillons, signalés par un léger décrochement, encadrent le corps central. Élevée sur trois niveaux, la façade comprend quinze baies par étage, chacune encadrée par deux pilastres doublés dans la partie centrale. Sur le toit, des « pots à feu » se détachent par leur forme particulièrement élancée.

Afin de délimiter une cour d'honneur (la cour sud), est édifié un mur percé de d'arcades, décoré de statues antiquisantes et pourvu d'un arc de triomphe, sur le modèle de la courtine sud, **le Portique Le Vau**.



Ainsi, d'abord manoir capétien, le château de Vincennes devint une résidence royale du XIIème au XVIIème siècle avant d'être utilisé au XVIIIème siècle comme prison d'Etat (Diderot, Mirabeau, Le marquis de Sade connurent les geôles du donjon, le Duc d'Enghien fut exécuté dans les fossés (1804), ainsi que, beaucoup plus tard, en 1917, Mata Hari ...) ; durant les XIXème et XXème siècles il fut transformé en grand établissement militaire.



Que de siècles parcourus en un court texte et quelques photos, n'est-ce pas ?



Pour en savoir plus, le **site du château de Vincennes** est très précis, complet et bien fait ! Pourquoi ne pas y faire un tour ?

1358 La révolution manquée d'Étienne Marcel

https://www.herodote.net/Charles_V_le_Sage-synthese-108-257.php

Au milieu du XIV^e siècle, la France, bien que pays le plus puissant d'Europe médiévale, souffre de mille maux.

La [Grande Peste](#) de 1347 l'a frappée comme tout l'ouest du continent, exterminant par endroits la moitié de la population. La guerre des Valois contre leurs cousins anglais, que l'on appellera beaucoup plus tard « [guerre de Cent Ans](#) », saigne par ailleurs le royaume.

Les difficultés de la noblesse et de la monarchie éveillent chez les bourgeois de la capitale le désir de s'émanciper, à l'image de leurs homologues des républiques urbaines de Flandre ou d'Italie. La France va ainsi connaître une amorce de révolution comparable en bien des points à celle qui surviendra 440 ans plus tard...

Les états généraux font leur révolution

Le roi Jean II le Bon (autrement dit *le Brave*), comme ses prédécesseurs, ne dispose d'autre ressource que les revenus de son domaine. Faute d'impôt permanent, il doit convoquer les [états généraux](#) chaque fois qu'il a un besoin pressant d'argent. C'est le cas en 1355 pour recruter des troupes et faire face à la menace anglaise...

Profitant de la faiblesse du monarque, les trois ordres, délibérant en commun, établissent en 26 jours, du 2 au 28 décembre 1355, l'égalité devant l'impôt dont ni les princes, ni le roi ne sont dispensés. Ils décident de nommer eux-mêmes les trésoriers et receveurs, ébauchent l'organisation d'une milice nationale où chacun s'armera selon son état et retirent au roi le droit de toucher aux monnaies. Ils élisent une commission de neuf membres (trois par ordre) pour surveiller l'exécution de leurs volontés et lui accordent le droit de requérir le concours de tous contre le roi en cas de besoin. Enfin, ils conviennent de se réunir à nouveau au mois de mars suivant.

Jean de Craon, archevêque de Reims, au nom du clergé, Gauthier de Brienne, duc d'Athènes, au nom de la noblesse, Étienne Marcel, prévôt des marchands de Paris, au nom des bourgeois, communiquent ces résolutions au roi et l'invitent à les accepter. En échange, ils l'autorisent à lever de nouveaux impôts pour un montant de 5 millions de *livres parisis* en vue d'équiper et entretenir pendant une année l'armée de 30.000 hommes dont il a besoin pour combattre les Anglais. Jean II, dépensier et léger comme il n'est pas permis, accepte sans barguigner. Financièrement, il n'a guère le choix. Politiquement, il ne mesure pas la portée de son geste.

On peut considérer que la France vient de faire sa révolution sans coup férir !

La France dans l'abîme



Là-dessus, en septembre 1356, Jean le Bon, parti à la rencontre des Anglais du Prince Noir, est battu à plate couture aux environs de [Poitiers](#) malgré une écrasante supériorité numérique.

Suprême humiliation, le roi est capturé par l'ennemi ainsi que son fils cadet Philippe, 17 comtes, un archevêque, 70 barons, 2000 chevaliers et écuyers. Le fils aîné du roi, le dauphin Charles, duc de Normandie, s'enfuit sans demander son reste. La monarchie et la noblesse sont déconsidérées. Les captifs ajoutent à leur discrédit en faisant pressurer les paysans pour payer leur rançon.

À Paris, le dauphin en charge du pouvoir (avec le titre de « *lieutenant du roi* ») n'en mène pas large. Ce jeune homme de 18 ans, malingre et incapable de tenir une épée, n'a-t-il pas fui au plus fort de la bataille ?

Étienne Marcel juge le moment propice pour prendre la main. Convoqués en hâte, les états généraux se réunissent une nouvelle fois le 17 octobre 1356. Au total 800 députés. Le chancelier de France Pierre de Laforest, archevêque de Rouen, prononce le discours d'ouverture en présence du dauphin. Puis Jean de Craon, Philippe de Valois, frère du roi, et Étienne Marcel obtiennent que les États se réunissent rue de l'École-de-Médecine, dans le couvent des Cordeliers, pour discuter des mesures à prendre. 80 députés sont désignés pour les préparer.

Deux semaines plus tard, le dauphin est convoqué en secret aux Cordeliers pour être informé des mesures en question. Brutal ! On lui demande de renvoyer et faire juger le chancelier, le premier président du parlement, le grand chambellan et quatre autres grands officiers royaux, des trésoriers

accusés d'avoir falsifié les monnaies. Le Conseil du Roi devra désormais être nommé par les états généraux. Il sera composé de quatre prélats, douze nobles et autant de bourgeois. Au roi, il ne restera que le droit d'approuver ou non ses décisions. En outre, les états généraux exigent la libération de [Charles II le Mauvais](#), roi de Navarre, que Jean le Bon avait fait jeter en prison en représailles de l'assassinat de son favori, le connétable Charles d'Espagne. En échange de quoi, l'assemblée promet au dauphin de financer une armée de 30.000 hommes.

Le Dauphin joue la montre



Le dauphin et ses conseillers choisissent de temporiser. Le 31 août 1356, pour la séance de clôture, dans la grande salle du parlement, les députés voient venir au lieu du dauphin le sieur du Hangest. Celui-ci annonce que le dauphin remet sa visite au 3 novembre. Chacun est consterné. Il ne se trouve aucun Mirabeau pour ressouder l'assemblée comme en 1789 ! À bout de ressources, la plupart des députés, à commencer par les nobles, abandonnent la partie et rentrent chez eux.

Le 2 novembre, nouvelle diversion : le dauphin réunit quelques députés réfractaires et leur annonce qu'il doit incontinent partir pour Metz pour rencontrer son oncle l'empereur d'Allemagne Charles IV. Le lendemain, aux Cordeliers, l'évêque de Laon Robert Lecoq, membre du Conseil du Roi, prend le parti des députés, les invite à faire circuler les griefs du peuple et rappelle opportunément que l'Église peut déposer les rois.

Pendant ce temps, le dauphin en appelle aux états des provinces méridionales. Il leur transmet des lettres où il accuse les états généraux de n'avoir « *rien conclu ni parfait de ce qui leur avait été proposé* » et leur demande de l'argent en urgence. Il n'obtient que de bonnes paroles. Dépité, il doit revenir à Paris et négocier avec Étienne Marcel.

Dauphin et prévôt s'affrontent en public

Les deux hommes, chacun à la tête d'une escorte, se rencontrent près de Saint-Germain-l'Auxerrois, le 19 janvier 1357. Charles somme le prévôt de se soumettre. En retour, ce dernier décrète la grève ! Le lendemain, aucun boutiquier ou artisan ne lève le rideau. La capitale se fige

dans un lourd silence. Le dauphin sent planer la menace d'une révolte populaire. Sans attendre, dans l'après-midi, il convoque la municipalité et lui concède tout : le renvoi des officiers royaux, l'abandon d'une ordonnance sur la monnaie et une nouvelle convocation des états généraux le 5 février 1357.

Au jour dit, peu de députés répondent à la convocation. Il est vrai que ces séjours à répétition dans la capitale sont coûteux. Les présents, qui sont aussi les plus résolus, clôturent leurs travaux par une Grande Ordonnance. En 60 articles, elle réforme magistralement le cadre du gouvernement : impôts levés par les députés, inviolabilité de ceux-ci, suppression des tribunaux d'exception... Le dauphin, résigné, promulgue le texte. Mais celui-ci est loin de faire l'unanimité en-dehors de Paris.

Les bourgeois accentuent la pression

Quand, le 23 mars 1357, une trêve est conclue à Bordeaux avec les Anglais et que, de sa prison, le roi Jean fait savoir qu'il révoque les états généraux, seul Paris s'insurge. Le 8 avril, veille de Pâques, l'assemblée oblige le dauphin à désavouer les instructions de son père mais les députés du clergé, avec à leur tête l'archevêque de Reims Jean de Craon, se démarquent et déjà amorcent leur retour dans le camp de la monarchie. En août, le dauphin rétablit les officiers royaux dans leurs charges et le 4 septembre, il reprend le droit de vendre et donner à ferme des offices.

Étienne Marcel doit ruser d'autant plus que le dauphin, parti en tournée en Normandie, est hors de sa portée. Il demande au dauphin de rentrer et met pour seules conditions à la soumission des Parisiens le retour de l'évêque de Laon au Conseil du Roi et la convocation des députés de vingt ou trente villes.

Le dauphin accepte et le 7 novembre se réunissent à nouveau une poignée de députés. Dès le lendemain, à l'initiative de Jean de Picquigny, gouverneur de l'Artois, ils réclament à nouveau la libération de Charles le Mauvais et, pour plus de sûreté, organisent son évasion. Le roi de Navarre fait une entrée triomphale à Paris le 29 novembre et harangue les bourgeois d'une tribune improvisée.

Le prévôt des marchands voit poindre son objectif inavoué : l'autonomie de Paris et des grandes villes du royaume à l'instar des cités flamandes (Bruges, Anvers...). Il fait distribuer à ses fidèles un chaperon aux couleurs de la ville, rouge et bleu, en signe de reconnaissance.

Le Dauphin en appelle à l'opinion publique

Le dauphin, profitant de l'absence du roi de Navarre, reprend l'initiative. Le 11 janvier, à cheval, escorté de seulement quelques hommes, il s'adresse en personne aux bourgeois des halles et déclare « *qu'il eut déjà chassé les Anglais s'il avait eu l'administration des finances ; mais il n'avait pas touché un seul denier de tout l'argent levé sur la nation, depuis que les États gouvernaient...* » Habilement, il s'interroge alors sur ce qu'est devenu cet argent. La foule l'acclame.

Dès le lendemain, le prévôt lui-même répond publiquement au dauphin. Une nouvelle fois, les deux hommes se rencontrent, cette fois rue Saint-Denis. Le chancelier de Normandie prend la parole au nom du dauphin mais il est coupé par l'échevin Charles Toussac, redoutable orateur au service du prévôt. Le dauphin, dépité, tourne bride et abandonne la partie.

L'atmosphère devient explosive. En témoigne un fait divers. Le 24 janvier 1358, rue Neuve-Saint-Merri, un clerc croise le trésorier du dauphin et lui réclame le prix de deux chevaux récemment vendus au duc de Normandie. Éconduit, il l'assassine à coups de couteau et se réfugie dans l'église voisine. Le maréchal de Normandie fait défoncer la porte de l'église, s'empare du meurtrier et le

fait pendre au gibet de Montfaucon. Des bourgeois, indignés, dépendent le corps et lui accordent des funérailles solennelles.

Pendant ce temps, Anglais et mercenaires de la pire espèce saccagent les alentours de Paris sans qu'interviennent les troupes royales et bien que le dauphin ait troqué son titre de « *lieutenant du roi* » pour celui de régent. La population a peur d'une attaque de l'ennemi.

Massacre au saut du lit



Le 22 février 1358, le tocsin sonne. La foule s'assemble autour de l'église Saint-Éloi et de là, guidée par le prévôt, se dirige vers le palais du dauphin. Elle investit ses appartements. Le prévôt lui-même pénètre dans sa chambre.

Les émeutiers et lui se trouvent face à face avec le dauphin et ses conseillers ; parmi eux les maréchaux de Champagne et de Normandie, Robert de Clermont et Jean de Conflans, qui dirigent les troupes royales.

Étienne Marcel interpelle le régent et le presse d'agir contre les Anglais. « *C'est à ceux qui reçoivent les profits de pouvoir à la défense du royaume* », réplique Charles. Le ton monte. Étienne Marcel ordonne enfin à ses compagnons : « *Faites en bref* ».

Le maréchal de Champagne est alors massacré aux pieds du régent. L'autre maréchal est tué à son tour dans un cabinet voisin. Le dauphin demande grâce. Le prévôt, alors, le décoiffe et le couvre du chaperon rouge et bleu de ses partisans. Lui-même se couvre du chaperon de brunette noire à franges d'or du régent et sort de la pièce.

Le surlendemain, le régent, mandé au parlement, se voit obliger d'accepter en son conseil Étienne Marcel en personne et ses adjoints. Le 26 février 1358, le roi de Navarre rentre à Paris.

Le régent Charles comprend qu'il est désormais prisonnier des bourgeois et de leurs alliés navarrais. Mais, une nuit de mars, un fidèle conseiller l'entraîne vers la Seine. Une barque l'attend. Cette fois, le Capétien ne sera pas rattrapé comme son lointain descendant, beaucoup plus tard à Varennes !



Révélation d'un grand homme d'État

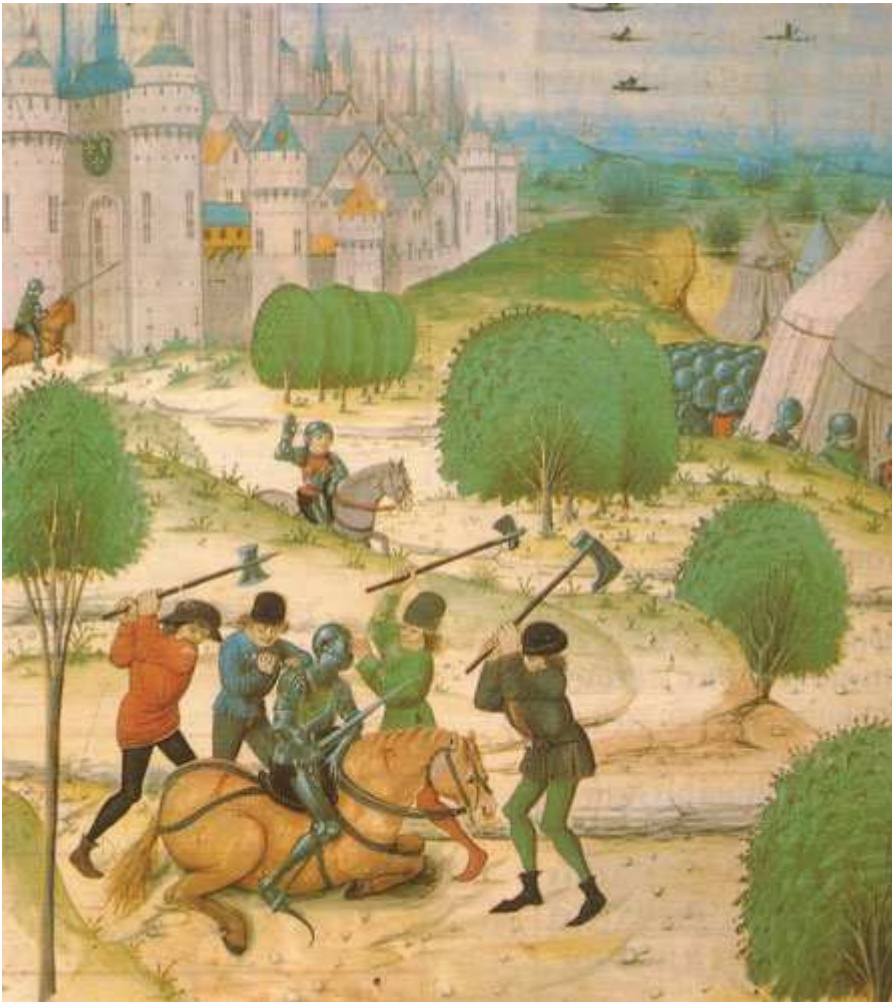
Sitôt libre, le régent que l'on jugeait faible et timoré voit ses facultés démultipliées. Il court à Senlis où il préside le 25 mars les états de Picardie et de Beauvaisis, puis à Provins le 9 avril pour les états de Champagne. Entre temps, il s'empare de la place de Meaux qui commande l'une des voies d'approvisionnement de la capitale.

Pendant ce temps, Étienne Marcel se prépare à la guerre. Il s'empare de l'artillerie du Louvre et renforce les fortifications. Le fait est qu'il se voyait à la tête d'un mouvement général d'émancipation des communes ; il n'est plus que le chef d'une ville assiégée, plus ou moins isolée du reste du royaume. Il est abandonné, au moins pour un temps, par le roi de Navarre lui-même. Peu soucieux de servir la bourgeoisie contre la noblesse, il va à la rencontre du régent et feint de se réconcilier avec lui.

Les états généraux s'assemblent le 4 mai à Compiègne. Ils se séparent dix jours plus tard après avoir rédigé une ordonnance qui condamne le gouvernement de Paris.

Alliance impossible entre bourgeois et paysans

Et voilà que monte des campagnes du Beauvaisis et des provinces environnant Paris un immense rugissement : les laboureurs se soulèvent à leur tour contre les nobles : « *Les nobles trahissent et honnissent le royaume* », clament-ils selon le chroniqueur Froissart, en référence à la bataille de Poitiers. C'est la [*Grande Jacquerie*](#).



Le prévôt tente de récupérer à son profit cette masse déchaînée. Mais il échoue à la discipliner : « *Envoiasmes bien trois cents combattants de nos gens et lettres de créance pour euls faire désister des grands mauls qu'ils faisaient,* » écrira-t-il plus tard. À défaut, il les convainc d'attaquer la forteresse de Meaux. Le 9 juin, les paysans et les Parisiens, sous le commandement d'un épicier, Pierre Gilles, se lancent à l'assaut de la place. C'est un désastre et dès lors, les nobles reprennent le dessus. La répression est impitoyable.

Étienne Marcel voit poindre l'échec de son mouvement. Le 11 juillet, il lance un appel désespéré aux représentants des autres communes du royaume dans lequel il dénonce le comportement des nobles : « *Très grant multitude de nobles... par manière universel de nobles universamment contre non noble, sans faire distinction quelconque de coupables ou non coupables, de bons ou mauvais... ont ars [brûlé] les villes, tué les bonnes gens des païs, sens pitié et miséricorde quelconques, robé [dérobé] et pillié tout quanques ils ont trouvé, femmes, enfants, prestres, religieux... les calices, sanctuaires, chapes ortées et robes, les prêtres célèbreus priz et les calices ortés de devant euls... les églises, abbayes, priorez et églises parochiaulx... mis à rançon, les pucelles corrompues et les femmes violées en présence de leurs maris, et brièvement fait plus de maulx plus cruellement et plus inhumainement que oncques ne firent les Wandres, ne Sarrazins... »*

Le prévôt en appelle par la même occasion au roi de Navarre, sans rien ignorer pourtant de sa brutalité et de sa versatilité. Tant qu'à choisir, ses compagnons d'infortune préfèrent encore le régent, représentant de la monarchie légitime. Ils se détachent de lui. Parmi eux l'échevin Jean Maillart, chef de file des partisans du régent.

Revanche royale



Dans la nuit du 31 juillet au 1er août, les bannières royales se déploient dans les rues de Paris au cri de « *Montjoie et Saint-Denis !* » La maison aux piliers de la place de Grève, où Étienne Marcel a établi le siège de la municipalité, est prise d'assaut.

Le prévôt lui-même est assassiné, sans doute à proximité de la porte Saint-Antoine. On murmure qu'il aurait voulu ouvrir la porte au roi de Navarre.

Absurde, car ce dernier pouvait entrer dans la ville à sa guise et il y avait pris la parole pas plus tard que le 22 juillet.

Le 2 août 1358, le régent fait son entrée par cette même porte, précédé de Jean Maillart. Sur le passage du cortège, on a placé les corps d'Étienne Marcel et de ses derniers fidèles, auprès de leurs têtes tranchées.

Quelques années plus tard, devenu roi sous le nom de [Charles V le Sage](#), le régent n'aura rien de plus pressé que de faire édifier la Bastille afin de tenir en respect les turbulents Parisiens.

De tous ces malheurs qui auraient pu entraîner révolution et séditions, la monarchie et l'État vont paradoxalement sortir renforcés.

Bibliographie

Le présent article doit beaucoup à un essai décapant du philosophe et historien Henry de Jouvenel, *Huit cents ans de révolution française (987-1789)* (Hachette, 1932, 260 pages).

Le donjon de Vincennes, ses prisonniers et leurs graffitis par Solenn Ménard

PAR [J-CV](#) · PUBLICATION 14 MARS 2013 · MIS À JOUR 21 OCTOBRE 2014
<HTTPS://CRIMINOCORPUS.HYPOTHESES.ORG/7363>



La structure du donjon résume tout l'art de la fortification au XIVe siècle. La tour, haute de 52 mètres, est flanquée de quatre tourelles aux angles. Les étages du donjon, hormis le dernier, présentent une disposition identique. Quant aux créneaux et aux mâchicoulis du chemin de ronde, ils n'existent plus. Le donjon est entouré d'une enceinte fortifiée qui a son propre fossé. La base des murs présente un talus maçonné qui servait de protection.

Dès le XVe siècle, le donjon de Vincennes devient « prison d'État » et abrite des prisonniers. Nous allons nous intéresser plus particulièrement au XVIIIe et au XIXe siècles et aux traces laissées par les prisonniers, qu'elles soient littéraires ou picturales.

Au XVIIIe siècle, ce donjon accueille des prisonniers illustres mais représente le symbole de l'arbitraire royal. C'est notamment lors du siècle des Lumières que l'histoire de certains ouvrages est liée à celle du donjon de Vincennes. Les inscriptions, les graffitis et les peintures murales sont également la marque de passage de certains prisonniers.



Dès le Moyen-Age, les rois de France disposent en raison de leur fonction de haut justicier, dans chacune de leur résidence, d'un lieu pour enfermer leurs prisonniers. C'est le cas pour le château de Vincennes. Sous Louis XI (1461-1483), le donjon de Vincennes devient « prison d'État ». À la fin du XVIe siècle, le donjon est officiellement une prison pour les dissidents religieux (protestants et jansénistes), les opposants politiques et pour quelques criminels. C'est pourquoi, les salles des tourelles furent transformées en cellules. On remarque sur les murs des peintures et des graffitis qui sont l'œuvre des prisonniers.

Les captifs pouvaient voir leur détention adoucie, comme cela fut le cas pour Pierre Ernst Ier de Mansfeld (1517-1604), prisonnier de guerre. Gouverneur de Luxembourg, il fut au service de Charles Quint. Pierre Ernst pendant son enfermement put disposer d'une partie des domestiques du Roi comme les valets de chambre et les cuisiniers par exemple. De plus, il pouvait posséder des animaux de compagnie comme des lévriers et des perroquets. Il n'est libéré qu'après le versement d'une rançon.

À partir du XVIIe siècle, les prisonniers sont incarcérés à Vincennes pour être mis au secret. Cela fut le cas pour Nicolas Fouquet (1615-1680), puissant surintendant des finances sous Louis XIV, enfermé en 1661 sur ordre de ce dernier. Fouquet fut emprisonné au premier étage du donjon. La salle où il était enfermé était auparavant celle des réceptions royales.

Dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, Vincennes devient avec la Bastille le symbole de l'arbitraire royal. Certains condamnés y sont conduits par lettre de cachet émanant de la justice extraordinaire du Roi en raison de leurs écrits subversifs, comme Diderot

en 1749, ou sous prétexte d'inconduite et à la demande de la famille souhaitant se débarrasser d'un parent encombrant, comme cela fut le cas pour le marquis de Sade.

Au XIXe siècle, après les révolutions de 1830 (Trois Glorieuses) et de 1848 (Printemps des Peuples), les ministres des souverains déchus furent enfermés à Vincennes. Lors des journées de 1830, les insurgés forcèrent l'entrée du donjon pour s'emparer des ministres de Charles X qui s'y trouvent enfermés.

Le donjon continua d'être utilisé comme prison jusqu'à la Seconde Guerre Mondiale. Depuis 1934, le donjon est aménagé en musée historique.

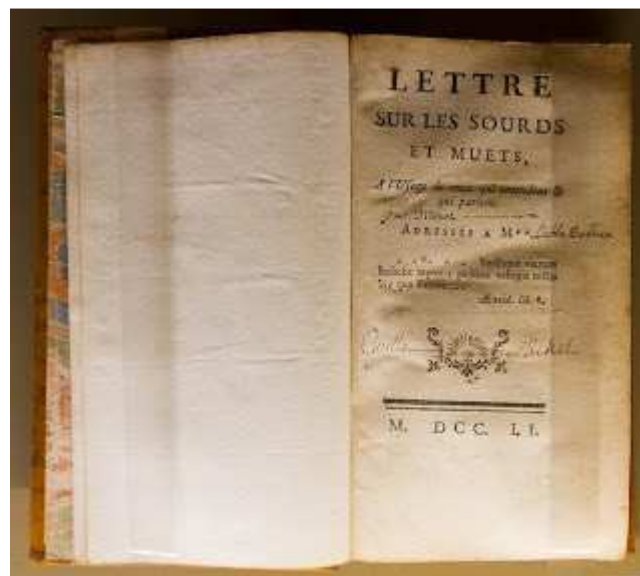


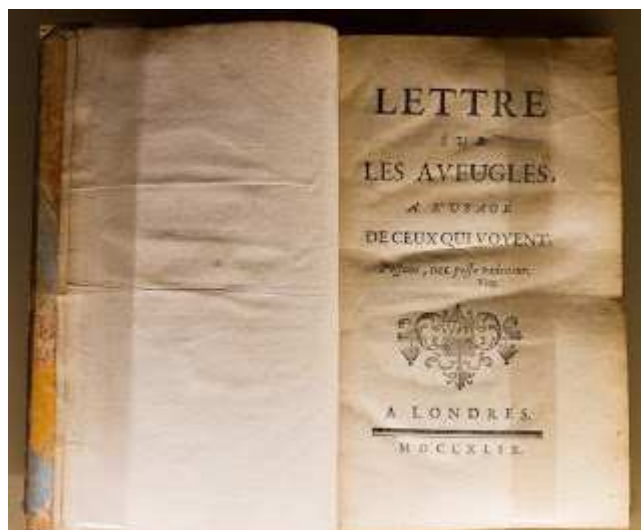
Le XVIIIe siècle ou l'arbitraire des lettres de cachet

René Diderot (1713-1784) est enfermé le 24 juillet 1749 par lettre de cachet pour sa *Lettre sur les aveugles* qui est jugée contraire à la religion et ses *Bijoux indiscrets* contraires aux bonnes mœurs. C'est le commissaire Rochebrune qui a réalisé la perquisition chez Diderot à Paris.

Néanmoins, il est libéré le 3 novembre de la même année grâce à l'enjeu économique que représente pour les libraires sa participation prépondérante à l'*Encyclopédie*. *La Lettre sur les aveugles, à l'usage de ceux qui voyent*, parue le 9 juin 1749, vaut à Diderot d'être emprisonné deux ans à Vincennes. En effet, il est accusé de diffuser des thèses matérialistes. Dans cette conversation fictive sur la réalité des mondes visibles et invisibles entre le mathématicien anglais aveugle Saunderson et le pasteur Holmes, Diderot utilise l'expérience d'individus dépourvus de certains organes de perception pour interroger le rapport de l'Homme au réel. Ce texte marque son passage du déisme au matérialisme athée, ce qui est écrit d'ailleurs très nettement : « *Il est important de ne pas prendre de la ciguë pour du persil, mais nullement de croire ou de ne pas croire en Dieu* ».

La Lettre sur les sourds et muets, à l'usage de ceux qui entendent & qui parlent fut rédigée par Diderot durant sa détention de 1749. Cet ouvrage, comme la lettre aux aveugles, est publié anonymement en février 1751, l'année de sortie du premier volume de l'*Encyclopédie*.



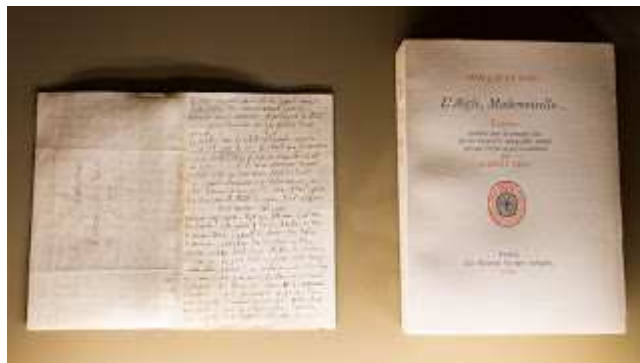


La Théorie de l'impôt valut à Gabriel Honoré de Riquetti, comte de Mirabeau, un premier emprisonnement au donjon de Vincennes en 1760. En effet, dans cet ouvrage, il s'élève contre les fermiers généraux, fait une critique sévère du régime fiscal alors en vigueur et énonce les conditions nécessaires à une judicieuse imposition. Mirabeau fut de nouveau enfermé au donjon. En effet, son père avait sollicité la lettre de cachet qui l'incarcéra. C'est de sa cellule qu'il écrivit ses brûlantes lettres à Sophie de Monnier avec qui il s'était enfui en 1776. Il y reste trois ans, du 8 juin 1777 à 1780, où il a certainement travaillé au premier étage du donjon, dans la tourelle nord-ouest, où il écrit *Des lettres de cachet et des prisons d'État*. Dans cet ouvrage, il dénonce le système carcéral et se plaint beaucoup du gouverneur de la prison. Cette dénonciation du pouvoir arbitraire eut un tel retentissement que le ministre Vergennes (1717-1787) demanda d'en arrêter la publication et de la détruire.

Donatien Alphonse François de Sade (1740-1814) a lui aussi été emprisonné à Vincennes et cela à deux reprises. Le marquis de Sade est accusé de débauche outrée, il est donc incarcéré le 29 octobre 1763 sur ordre de Louis XV. Il est libéré le 13 novembre 1763, son premier séjour n'aura duré que quinze jours. Puis le 13 février 1777, il est enfermé à vie sur lettre de cachet, demandée par sa famille, pour le protéger de la condamnation à mort, après l'empoisonnement d'une prostituée. Il reste sept ans à Vincennes, avant d'être transféré à la Bastille le 29 février 1784 d'où il est libéré en 1790. En effet, le donjon cesse d'être une prison en 1784 et les prisonniers sont transférés à la Bastille. Durant sa captivité au donjon, il entretient une correspondance avec sa femme, Renée-Pélagie, et rédige *Le Carillon de Vincennes* ainsi que la première version de *Justine ou les malheurs de la vertu*.



Plafond de la cellule du Marquis de Sade



Lettre autographe adressée à sa femme depuis le donjon de Vincennes le 17 septembre 1780.

Comme nous l'avons vu précédemment, le donjon de Vincennes cesse d'être une prison en 1784. Néanmoins, une loi va rétablir son statut de prison le 24 novembre 1790 et dès 1791 le donjon recouvre ses fonctions carcérales.



Le donjon redevient une prison et continue de représenter l'arbitraire royal. En effet, le 28 février 1791, des gardes nationaux commandés par Santerre se dirigent vers le donjon de Vincennes avec l'intention de détruire la forteresse. Les armoiries du château de Vincennes sont brisées par les émeutiers ainsi qu'une inscription qui se trouvait sur le mur du donjon, comme l'illustre la photographie ci-dessous.



Aujourd'hui, cette plaque se situe sur le côté gauche avant l'entrée au donjon.

Le XIXe siècle ou le temps des opposants politiques

Sous Napoléon Ier, la question se pose de savoir s'il faut détruire le château, de plus en plus détérioré ou en préserver la structure. La seconde thèse prévaut : Vincennes sera transformé en un puissant arsenal. Les tours sont rasées jusqu'à hauteur des murailles de l'enceinte. Sur leur plate-forme, des canons sont mis en batterie. Les mâchicoulis et les créneaux du rempart sont supprimés.

De nouveau, le donjon reçoit des prisonniers d'État. En effet, Napoléon fait arrêter trois évêques qu'il fait emprisonner à Vincennes. Ces cléricaux sont les principaux opposants aux décisions qu'il a prises au sujet de l'église gallicane. Parmi ces Hommes d'Église, Monseigneur Boulogne, évêque de Troyes, a été emprisonné. Il était le confesseur de Napoléon Ier mais a été emprisonné sur ordre de ce dernier. Pour se distraire, il décora sa cellule (il semble que c'est dans cette même cellule que le comte de Mirabeau (1749-1791) a été enfermé) de fresques, comme nous le montre les photographies de sa cellule ci-dessous.





Sources :

Cartels du château et du donjon de Vincennes

Guide Michelin, Paris, Services de Tourisme, 9e édition, août 1958

Photographies personnelles

Un [site](#) original avec de belles reproductions de textes et de tableaux

Les secrets de la Sainte-Chapelle

C'est la petite soeur de la Sainte-Chapelle du Palais de la Cité, à Paris. Bâtie sur son modèle en 1379 sous l'impulsion de Charles V, celle de Vincennes a été achevée bien après, en 1552, sous le règne d'Henri II, dont les initiales ornent le plafond. Ici, ni bancs ni cierges : la chapelle n'est plus consacrée. Mais elle n'est pas dénuée d'intérêt, au contraire. Au fond à gauche, dans une pièce exigüe, repose le duc d'Enghien. Son exécution, « l'affaire du duc d'Enghien », a marqué l'histoire de France : accusé de conspiration contre l'empereur, il est enlevé, jugé puis fusillé dans l'enceinte du château en 1804 sur ordre de Bonaparte. Napoléon III fera déplacer la dépouille à cet endroit, plutôt discret, l'assassinat n'étant pas à la gloire de son oncle. Quatre grandes statues veillent sur le tombeau, représentant le duc d'Enghien et des figures allégoriques, dont la France en pleurs. C'est aussi dans cette pièce que le roi Charles V assistait à la messe en toute discrétion, grâce à une ingénieuse fente inclinée de telle façon qu'il puisse voir le prêtre sans être vu.

Le Parisien

La Bastille

La Bastille, dite « Bastille Saint-Antoine », qui tire son nom de sa localisation sur le chemin menant à l'abbaye Saint-Antoine, située à l'est de la ville, était primitivement une des portes de Paris. Elle évolua en forteresse entre 1370 et 1383, à l'initiative du roi Charles V. La première pierre fut posée par Hugues Aubriot, prévôt des marchands, le 22 avril 1370. Elle se composait alors de deux tours circulaires rejointes par une porte fortifiée. Sa vocation défensive se développa par d'importants travaux d'agrandissement pour comporter, en 1553, huit tours reliées entre elles par des murailles. Cette forteresse est pionnière dans l'histoire de l'architecture militaire défensive. La Bastille qui s'élevait à 24 mètres, mesurait 68 mètres de long, 37 mètres de large et l'épaisseur des murs était de 3 mètres. Le bâtiment était bordé de fossés d'environ 26 mètres de largeur et dont la profondeur atteignait jusqu'à 8 mètres. La porte principale était surmontée de cinq statues représentant saint Antoine, entouré du roi Charles V, de son épouse Jeanne de Bourbon, du dauphin futur Charles VI, ainsi que de Louis, duc d'Orléans.

A partir du XVIII^e siècle, une horloge ornait la façade du bâtiment qui divisait alors l'intérieur de l'enceinte en deux cours. Elle s'arrêta à 5h15 de l'après-midi, le 14 juillet 1789, au moment de sa prise par le peuple.

La Bastille fut assiégée à plusieurs reprises entre 1418 et 1789. Devenue prison d'Etat au XVII^e siècle, on y trouvait de nombreux cachots. Les captifs y étaient envoyés par lettres de cachet. La Bastille était devenue le symbole du despotisme royal. Les révolutionnaires l'assiégèrent pour son dépôt d'armes. Sa chute marque le début de la Révolution, le 14 juillet 1789.

Cet ensemble fortifié se situait sur l'actuelle place de la Bastille, dans le 4^e arrondissement de Paris. La colonne de Juillet se dresse aujourd'hui, depuis le XIX^e siècle, à proximité de l'emplacement de l'ancienne forteresse et célèbre les événements révolutionnaires de juillet 1830 (Trois Glorieuses).